

COMMUNE DE MONTMEYRAN

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 28 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 28 mars, le conseil municipal de la commune de MONTMEYRAN, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de monsieur Olivier ROCHAS, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 23

Date de convocation du Conseil Municipal : le 15 mars 2024

Présents (21) : Hélène BOULAS, Sébastien CARRE, Christine CAUSSE-LAMBERT, Vincent CAUSSE, Laetitia CHALLANCIN, Bernard CROZAT, Christian DIDIER, Christine FIGUET, Marie-Jo JEAN, Danielle JOLLAND, Carole De JOUX, Régis MARCEL, Pascal PEREZ, Joseph PERROUD, Catherine RISSOAN, Olivier ROCHAS, Sylvie ROUVIER, Maud SARMEO, Alain TERRAIL, Laurent TERRAIL, Isabelle VATANT

Absents ayant donné pouvoir (2) : Florent FAUCHERY (procuration à Hélène BOULAS), Amélie RAVEL (procuration à Isabelle VATANT)

DELIBERATION N°2024/12 : Finances – Budget primitif 2024

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction M57 précisant les règles de comptabilité publique et de présentation du budget

Vu la délibération n°230914-02 du 15 septembre 2023 portant approbation de l'adoption de la nomenclature M57 à compter du 1^{er} janvier 2024

Vu le compte administratif 2023,

Considérant que l'équilibre du budget primitif s'établit à 2 356 240 euros en fonctionnement et 1 434 510,58 euros en investissement.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **ADOpte** le budget primitif 2024 tel qu'il est annexé à la présente.

Sens du vote	
Conseillers-ères présent-e-s	21
Conseillers-ères représenté-e-s	23
Ayant voté pour	23
Ayant voté contre	0
S'étant abstenu-e-s	0

Envoyé en préfecture le 04/04/2024

Reçu en préfecture le 04/04/2024

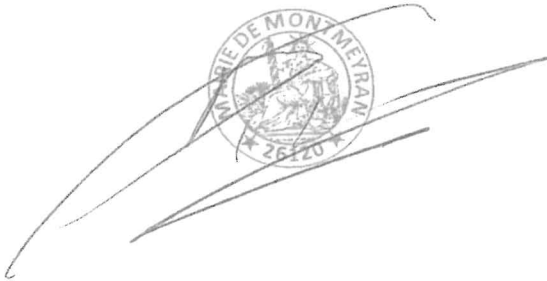
Publié le

ID : 026-212602064-20240328-2024__12-DE

MONTMEYRAN, le 29 mars 2024

Le Maire
Olivier ROCHAS

Le secrétaire de séance
Bernard CROZAT

The image shows a circular official seal of the Municipality of Montmeyran. The seal features a central emblem with a figure on horseback, surrounded by the text "MAIRIE DE MONTMEYRAN" and the number "26120". Overlaid on the seal is a large, dark, handwritten signature, which appears to be "Bernard Crozat".The image shows a circular official seal of the Municipality of Montmeyran, identical to the one on the left. Overlaid on the seal is a large, dark, handwritten signature, which appears to be "Olivier Rochas".

La présente délibération, qui sera transmise au représentant de l'Etat, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois, à compter de sa notification ou de sa publication, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Grenoble ou d'un recours gracieux auprès de la commune, étant précisé que celle-ci dispose d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au Tribunal.